



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

Air France

Question écrite n° 132125

### Texte de la question

M. Hervé Féron attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur les conséquences du transfert de l'activité entretien d'avions au Maroc. En effet, depuis le début de l'année, Air France concède l'entretien de ses avions moyen-courriers A 320 à la Royal air Maroc, située à Casablanca, au motif de capter le marché potentiel de l'Afrique du nord, de diminuer ses pertes d'exploitation sur le court et moyen-courrier. Cette situation conduit à des changements d'organisation importants pour les personnels d'entretien en France, à Roissy notamment. Aussi lui demande-t-il de bien vouloir lui indiquer quel est l'impact réel de cette nouvelle organisation de l'activité entretien sur le personnel en poste et plus généralement sur les perspectives de l'emploi au sein de l'entreprise.

### Données clés

**Auteur :** [M. Hervé Féron](#)

**Circonscription :** Meurthe-et-Moselle (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 132125

**Rubrique :** Transports aériens

**Ministère interrogé :** Transports

**Ministère attributaire :** Écologie, développement durable et énergie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 avril 2012, page 2973

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)